

PLAN STRATÉGIQUE

Grandes orientations

Objectifs, stratégies et actions

Grandes orientations

- 1 Grands projets et croissance**
Déployer la mission
- 2 Gouvernance**
Consolider la gouvernance
- 3 Stabilité**
Assurer la pérennité
- 4 Image publique et visibilité**
Accroître la notoriété

1

Orientation 1: Grands projets et croissance



OBJECTIF

Contribuer aux réformes du droit et de la justice

STRATÉGIES

- Jouer un rôle actif et indépendant dans les réformes du droit et de la justice par la recherche
- S'assurer que ces réformes s'appuient sur la consultation publique et le partenariat

ACTIONS

- Diversifier les domaines de recherche
- Initier la création d'un Laboratoire de la statistique judiciaire
- Développer l'axe *consultation publique* (LEXIS et autres projets)
- Établir des partenariats stratégiques, communautaires et institutionnels
- Mettre en œuvre les recommandations des comités de suivi de la GADJ
- Initier et contribuer à la rédaction d'un Livre blanc sur la justice

2

Orientation 2 : Gouvernance



OBJECTIF

Maintenir l'indépendance et le leadership de l'Institut et en assurer une saine gestion

STRATÉGIE

→ Mettre en place une gestion transparente, agile et rigoureuse

ACTIONS

ASSURER LA MOBILISATION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

GARANTIR LE CARACTÈRE PUBLIC DES TRAVAUX

METTRE SUR PIED ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS DE :

1. Gouvernance et éthique
2. Ressources humaines
3. Financement et d'audit
4. Communications

METTRE EN PLACE DES POLITIQUES ET PROCÉDURES INTERNES

3

Orientation 3 : Stabilité



OBJECTIF

Assurer la pérennité financière et organisationnelle de l'Institut

STRATÉGIES

- Fidéliser les partenaires et le réseau de l'Institut
- Veiller au renouvellement continu des membres du Comité exécutif, du Conseil et du personnel de l'Institut

ACTIONS

- Proposer aux partenaires la signature du protocole de l'Institut
- Établir un plan de relève des fonctions stratégiques
- Prévoir une procédure pour accueillir et former les nouveaux membres du Comité exécutif, du Conseil et du personnel de l'Institut
- Diversifier le financement

4 Orientation 4 : Image publique et visibilité



OBJECTIF

Consolider et développer la notoriété de l'Institut

STRATÉGIES

- Accroître la présence publique et le rayonnement de l'Institut

ACTIONS

- Élaborer et mettre en œuvre un plan et des outils de communication
- Participer aux activités publiques de la communauté juridique
- Diffuser en langage clair, accessible et inclusif les rapports de l'Institut